



Genève, le 4 février 2014

Procès Verbal de l'Assemblée des Délégués du 30 janvier 2014

APE présentes : Aïre, Avanchets, Bernex, Cayla, Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Vézenaz, Confignon, Cromptes Beaulieu, Genêts, Grand-Lancy, Gy-Présinge, Hermance, Lully-Sézenove, Meyrin, Pâquis, Pervenche-Montfalcon, Satigny, Saint-Jean, Seujet-Necker, Veyrier-Pinchat, Vieusseux-Franchise, 31-Décembre

APE excusées : Corsier, Onex-Parc, Plan-les-Ouates, Serves-Sapay, Troinex, Versoix

Comité GAPP : Sandra Capeder, Romaine Michellod, Geneviève Rosset

Membres du comité GAPP excusés : Corinne Cornaglia, Séverine Schusselé Filliettaz

Présidence de la séance : Sandra Capeder, Présidente du comité du GAPP, Laurence Miserez et Jacqueline Lashley, co-Présidentes du comité de la FAPECO

Coordination GAPP : Anne Thorel Ruegsegger

Procès Verbal : Corinne Pellet

Lieu : U.O.G. amphithéâtre Berenstein

Heure : 20h00 – 22h40

1. Accueil

Anne Thorel Ruegsegger souhaite la bienvenue aux membres du GAPP et aux membres de la FAPECO. Nous accueillons également une nouvelle APE qui est en court de création, à l'école du 31-Décembre.

2. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

L'ordre du jour est approuvé, pas de divers.

3. Approbation du PV de l'AD du GAPP du 21 novembre 2013

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

4. L'impact des images sur nos enfants, des outils pour y voir plus clair

Mme Eva Saro, responsable de projet à la fondation images et société,
[http : // www.imagesetsociete.org](http://www.imagesetsociete.org)

Eva Saro : présente la fondation « images et société », dont le but est de questionner les parents et les enfants, sur l'impact des images tout en essayant de provoquer ou stimuler des prises de conscience.

La fondation propose des ateliers de sensibilisation et informe les parents de ce qui existe dans les écoles, en collaboration avec le DIP et les enseignants.

La fondation propose aussi un module anniversaire « Star d'un jour ». Des photos des enfants sont prises puis retouchées dans le but de voir leurs réactions.

Mme Saro remercie le GAPP et la FAPECO pour leur invitation et est à disposition pour des questions.

APE Grand-Lancy : vous n'avez pas parlé de l'influence des dessins animés sur les jeunes enfants (Barbie, Walt Disney, etc.)

Eva Saro : effectivement dès le plus jeune âge (1-2 ans) l'enfant baigne au quotidien dans les stéréotypes, aussi en regardant des dessins animés, avec la publicité (dans les émissions pour enfants), l'affichage dans la rue, etc.

Anne Thorel Ruegsegger : que proposez-vous comme atelier aux APEs.

Eva Saro : la fondation s'adapte aux demandes et aux inquiétudes des parents « Facebook, l'habillement, les images » etc. Dans le cadre de la semaine sans écran des ateliers créatifs ont déjà été organisés.

APE Sujet Necker : les ateliers sont destinés aux enfants de quel âge ?

Eva Saro : le plus courant c'est dès 9 ans, mais les ateliers peuvent être adaptés pour tous les âges.

APE Sujet Necker : est-ce que les enfants bénéficient toujours des cours d'éducation sexuelle ?

Eva Saro : Les cours de sensibilisation à l'image ont surtout lieu dès le cycle d'orientation. Le Service santé de l'enfance et de la jeunesse intervient dans les classes primaires avec le programme « histoire de la vie ».

Anne Thorel Ruegsegger : Ce cours d'éducation sexuelle est inscrit dans le programme (tous les 2 ans) et est en fonction de l'âge. C'est un enseignement qui est donné par un professionnel et non pas par l'enseignant. En ce qui concerne l'image et l'impact sexuel qu'elle peut avoir sur les enfants, il est encore peu reconnu et discuté en primaire.

APE Cayla : vous avez dit qu'une sensibilisation à l'image est prévue dans le cadre du PER (plan d'étude romand) ?

Eva Saro : oui dans la formation générale, principalement, et est donnée par les enseignants titulaires.

Anne Thorel Ruegsegger : s'ils le souhaitent, les enseignants peuvent faire appel aux professionnels.

APE Hermance : que suggérez-vous pour une meilleure intégration du décryptage de l'image.

Eva Saro : des formations pour les enseignants existent déjà mais elles dépendent aussi des demandes.

APE Hermance : en qualité d'APE peut-on motiver une direction d'établissement à faire la demande d'une formation au sein de l'école ?

Eva Saro : Les contacts au DIP existent mais la fondation essaye de les faciliter. Un soutien des parents est le bienvenu afin de réveiller un peu l'accord de collaboration qui existe déjà.

APE Satigny : les enfants créent eux-mêmes leur propre image qu'ils diffusent via les réseaux sociaux et essaient de se conformer aux stéréotypes actuels. Lors de la semaine sans écran à Satigny, l'association Action et Innocence était venue en parler aux parents.

Anne Thorel Ruegsegger : chaque APE est libre d'organiser des ateliers lors d'une semaine sans écran avec la fondation Images et Société ou toutes autres associations.

Eva Saro : Les enfants ne sont pas toujours conscients que ces images restent et peuvent ressortir des années plus tard et devenir gênantes.

Mme Saro remercie le GAPP et les APEs et reste à disposition pour toute personne souhaitant la contacter.

<http://www.imagesetsociete.org/FR/activites/sante.html> - Intéressé-e par un atelier "images et santé" ?

(résumé des thématiques abordées ce soir)

5. Dossiers communs GAPP / FAPECO:

✓ Pétition TPG

Laurence Miserez / FAPECO : la pétition demande la gratuité des transports publics pour les élèves qui se rendent au cycle d'orientation.

Cette pétition a été soutenue par le GAPP et certaines APE du canton. Plus de 2000 signatures ont été recueillies en 2 mois. La pétition a été déposée au Grand Conseil qui l'a adoptée et transmise au Conseil d'Etat qui décidera de son acceptation et mise en application. Suite au changement du Conseiller d'Etat (au mois de décembre) la FAPECO est en attente va relancer M. Luc Barthassat (DETA) à ce sujet.

✓ Dossier bâtiments scolaires

Laurence Miserez- / FAPECO : Ce dossier est parti en raison du mauvais état du bâtiment du cycle du Renard et c'est ensuite étendu au post obligatoire avec notamment le collège de Saussure. Le constat a été fait du mauvais entretien et du délabrement de plusieurs bâtiments scolaires. Les conditions d'enseignement sont devenues très limites. Les élèves suivent des cours en veste tellement il fait froid et des classes ont été fermées en raison d'inondations.

Le GAPP solidairement, (les élèves du primaire sont de futurs élèves du cycle et du PO), la FAPECO et la FAPPO (fédération des associations des parents d'élèves du post obligatoire) se sont rencontrés et ont décidé de s'unir concernant ce dossier.

Anne Thorel Ruegsegger : un courrier est en cours de rédaction. Il demande une rencontre avec Mme Emery-Torracinta (DIP) et éventuellement M. Dal Busco (département des finances). Le but de ce courrier est d'obtenir un calendrier précis. Un plan décennal est paru dans la presse avec une date pour le cycle du Renard à 2019. Nous ne savons pas si cela correspond au début de l'étude ou à la fin de la reconstruction. Cette demande de calendrier concerne les rénovations urgentes et aussi l'entretien courant des bâtiments qui ont été construits il y a quelques années. Il demande l'assurance d'une prévision dans les budgets pour ces bâtiments, afin d'éviter des situations d'urgence.

APE Grand-Lancy : parent membre du Conseil d'établissement du CO des Voirets. Lors d'une séance, le sujet a été évoqué et il a été rappelé que les murs appartiennent au département de l'urbanisme et non pas au DIP. Il y a quelques années des élèves ont repeint, avec leurs sous, une salle de classe. C'est interdit et en plus c'est considéré comme une concurrence déloyale aux entreprises. Le conseil d'établissement souhaite inviter le département de l'urbanisme afin de comprendre.

Sébastien Ruffieux (président de l'APECO Renard) : les bâtiments sont sous l'égide du Département des finances, M. Serge Dal Busco. Le souci c'est qu'il n'y a aucun budget pour l'entretien des bâtiments. A l'avenir il faudrait vraiment

budgeter l'entretien et la rénovation des bâtiments et éviter d'attendre qu'ils ne tombent en ruine comme au CO du Renard.

APE Pâquis : école des Pâquis doit être rénovée et les travaux devaient démarrer en 2014. Ils ont été repoussés à 2018.

Anne Thorel Ruegsegger : les écoles primaires dépendent des communes. Pour les Pâquis c'est la Ville de Genève. La ville a aussi des problèmes de budget mais de manière générale prévoit mieux l'entretien des bâtiments.

FAPPO (Francine Betran) : En ce qui concerne le collège de Saussure, les enseignants sont solidaires de la pétition qui circule à l'heure actuelle voir <http://www.apecsaussure.ch> (pétition en ligne). Ils remercient les élèves, l'association des parents d'élèves et l'association des collégiens qui en sont à l'initiative. Le bâtiment principal de l'ECG Ella-Maillart a aussi fait parler de lui dans la presse dernièrement et est en très mauvais état.

Sébastien Ruffieux APECO Renard : Pour le CO Renard c'est les enseignants qui sont à l'origine du mouvement et qui ont alerté les parents. Un setting de 15 min a été organisé dans le préau durant les heures de cours, afin d'alerter les autorités et la presse. Les enseignants participants ont été blâmés par leur direction.

Anne Thorel Ruegsegger : Le GAPP tiendra ses membres informés de la suite démarches et de l'évolution du dossier.

✓ Commission de fonctionnement

Anne Thorel Ruegsegger : Cette commission regroupe les acteurs de l'enseignement primaire et s'est élargie à l'enseignement obligatoire et donc au cycle d'orientation. A ce jour, seule une séance préparatoire a eu lieu. Depuis les membres de cette commission sont dans l'attente. Avant elle avait lieu toutes les 6 semaines et durait 3 heures. La proposition du nouveau mandat est de 3 séances de 2 heures dans l'année. Le GAPP s'est questionné, comment en élargissant le champ des degrés d'enseignement et en diminuant les séances et leur durée, les points pourraient être traité correctement. Le GAPP et la FAPECO l'ont signalé. De plus, à ce jour, aucun calendrier des futures séances n'a été établi.

Sandra Capeder (GAPP) : Le GAPP doit en parler à Mme Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat pour lui faire part de notre point de vue.

✓ Commission santé (éducation à la santé)

Jacqueline Lashley (FAPECO) : la dernière séance a eu lieu le 11 novembre, durant cette séance, il a été mentionné que l'école primaire sera incluse à la commission en raison de la fusion de 2 ordres d'enseignement.

Lors de cette séance, une étude sur le sommeil a été présentée par Mme Valera-Kummer, qui fait un lien entre l'utilisation des écrans et la qualité du sommeil, chez les adolescents (<http://neurocenter.unige.ch/sommeil.php>).

Egalement à l'ordre du jour, des actions de prévention sur le harcèlement en primaire et secondaire. Un projet pilote a débuté dans 3 cycles d'orientation Drize, Voirets et Gradelle, en collaboration avec le service de santé de l'enfance et de la jeunesse, Action et Innocence et le Service médiation scolaire.

Présentation également des diverses actions « santé » dans différents établissements.

Prochaine séance le 10 février.

✓ Commission soutien scolaire

Anne Thorel Ruegsegger : le GAPP, la FAPECO et la FAPPO y participent dès le départ. Un calendrier est également attendu pour cette commission. Etant

donné que c'est une commission officielle, elle est obligatoire (inscrite dans la loi), contrairement aux commissions paritaires.

APE Cropettes Beaulieu : aucun soutien hors temps scolaire n'a lieu dans l'établissement Cropettes Beaulieu, est-ce le cas ailleurs ?

Sandra Capeder : la directive oblige à avoir des études surveillées (lieu calme pour faire ses devoirs avec une simple surveillance) ouvertes à tous les élèves. L'appui pour les élèves en besoin de soutien scolaire est laissé au libre choix de l'équipe enseignante et de la direction, mais il est obligatoire. Il a lieu principalement durant les heures d'école, décloisonnement, accompagnement individuel avec l'enseignant chargé de soutien scolaire, classe en demi groupe, etc. Il devrait être mieux explicité aux parents lors des séances de rentrée scolaire, via le memento etc. Souvent la communication est insuffisante.

6. Communications des APE / APECO

APE Cayla : lors de la dernière AD en présence du GIAP, M. Jean-Pierre Pahud a mentionné le fait que ce sont les communes qui prennent la décision d'organiser un accueil le mercredi midi, qu'en est-il pour la Ville de Genève ?

GAPP : la Ville de Genève n'a pas encore de position établie. Chaque parent peut poser la question auprès de sa commune pour savoir ce qui est prévu dans l'école de son enfant. Toutes les communes n'ont pas encore pris de décision définitive.

APECO Renard : pour la commune de Vernier, l'accueil du mercredi midi a été budgété, mais la commune attend de connaître le nombre d'enfants afin d'ouvrir les restaurants scolaires en conséquence, en regroupant les élèves.

APE Vieusseux : à sept mois du mercredi matin, les parents ne sont informés de rien. Est-ce que les enseignants supplémentaires ont été engagés ?

GAPP : Les postes budgétés vont être pourvus. Notamment les 30 postes prévus pour le niveau élémentaire pour l'aide à l'apprentissage de la lecture le seront. En ce qui concerne les détails de l'organisation de la mise en place du mercredi matin pour les élèves de la 5P à la 8P, les directions y travaillent actuellement.

APE Grand-Lancy : Cela dépend des directions. Nous avons eu un retour plutôt positif de notre Directrice.

Anne Thorel Ruegsegger : oui moyennant l'adaptation des chiffres de la rentrée 2014. Les simulations qui ont lieu en ce moment se font avec les postes et les effectifs 2013. Les inscriptions des nouveaux élèves n'ont pas encore eu lieu.

APE Cayla : Est-il possible de faire partie d'une APECO avant que notre enfant soit élève au cycle ?

FAPECO : ça dépend des APECOs (voir les statuts) mais en principe oui. Parfois un parent peut rester membre d'une APECO si son aîné a terminé le cycle et que le second va y rentrer et qu'il y a une année de battement. Lorsque que le 1^{er} enfant de la famille va au cycle, les parents ne peuvent pas savoir dans quel cycle leur enfant va aller, les affectations changent chaque année. Les directions tiennent compte des demandes (environ 500 par année) mais agissent par priorité. Au mois de juin les parents reçoivent une convocation pour l'inscription de leur enfant, dans laquelle il est bien spécifié que ce n'est pas forcément dans cet établissement que l'élève se rendra. Le lieu définitif est communiqué durant l'été.

APE Vieusseux Franchise (membre de l'APECO Coudrier) : maman d'une élève en 1^{ère} année du cycle, a reçu une liste d'enseignants à nommer.

FAPECO : oui les parents font partie d'une commission qui nomme définitivement les professeurs après 3 ans d'enseignement. Les parents ne doivent pas juger la qualité pédagogique des cours mais des bons rapports que l'enseignant peut avoir avec les parents. Il y a plusieurs manières de faire, suivre un cours, prendre rendez-vous pour un entretien, c'est également possible de consulter le dossier de l'enseignant (pour voir les courriers de parents). C'est un avis consultatif, qui permet, éventuellement, de signaler un problème.

APE Collex-Bossy : explique qu'une nouvelle enseignante (depuis 2 ans), qui a déjà plusieurs fois changé d'établissement, est souvent absente mais qui lorsqu'elle est là rabaisse et réprimande sans arrêt les enfants. Cette année elle est en congé, pour une durée indéterminée, depuis le mois d'octobre et la personne qui la remplace n'est guère plus compétente, le programme scolaire (7P) n'est pas suivi. Les parents inquiets se sont mobilisés et une réunion est prévue en présence de la Direction d'établissement. Dans le cas où toutes ces démarches n'aboutissent pas qu'est-ce qu'il est possible de faire ?

GAPP : Il faut interpellier la DGEO avec une copie au GAPP. Ce qui nous permet, lors des réunions que nous avons assez régulièrement, de leur en parler.

APECO Renard : Concernant les élèves du cycle 11^{ème} année qui souhaitent aller au collège en section bilingue, les moyennes de passage annoncées par les directions étaient de 4,5. Lors des séances d'informations, il a été dit que, depuis le mois de novembre la moyenne est passée à 4,8. Cette pratique de changer les moyennes de passage, durant l'année scolaire, est scandaleuse et très démotivante pour les élèves. De plus la communication, entre la Direction générale et les cycles qui n'ont été informés des changements que depuis une semaine, est un désastre.

FAPECO : lors d'une soirée d'informations pour les parents, une directrice a même dit que la moyenne pouvait encore augmenter s'il y avait trop d'élèves potentiels en comparaison des capacités (effectifs) maximum.

GAPP : c'est une information à transmettre lorsque la FAPECO rencontrera la nouvelle magistrate, qui a bien dit dans son programme de magistrature sa préoccupation pour tous ces élèves qui se retrouvent en échec au post obligatoire.

APE Avanchets : doyenne dans un cycle d'orientation pour les élèves en 11^{ème} année, elle a reçu l'information il y a une semaine.

GAPP : remerciements aux parents membres et au comité de la FAPECO pour leur présence ce soir.

7. Divers

pas de divers

Partie GAPP :

- ✓ Discussion sur les statuts du GAPP, la prise de position pour le maintien des directeurs d'établissements scolaires.

Prise de position au sujet du maintien des postes de direction à 100%

GAPP : Suite à notre envoi aux APE de la prise de position, toutes les APE qui ont voté sont en faveur du maintien des postes de directions sauf 1 abstention. Le comité du GAPP est assez inquiet que la motion passe pour des mesures d'économie, avec des conséquences assez importantes pour la gestion des établissements. Notamment, la taille des établissements, les enjeux actuels (mise en place du mercredi matin, conseils d'établissements), la double fonction directeur et enseignant (supérieur hiérarchique et collègue). En conséquence, cette prise de position va être envoyée au Grand Conseil, avec une copie à Mme Anne Emery Torracinta et à la Direction Générale. Un communiqué sera également envoyé à la presse genevoise.

APE 31-Décembre : notre directrice travaille à 100% pour 3 établissements ?

GAPP : si la motion passe elle restera directrice pour les 3 établissements mais à 50%.

GAPP : Il y a une vraie volonté des députés de faire passer cette motion, pour preuve, la refonte de la loi sur l'instruction publique a été renvoyée au DIP, par le Conseil d'Etat, en invoquant, notamment un forcing de M. Beer en ce qui concerne la fonction des directeurs.

Le seul moyen de recours que l'on pourrait avoir, en cas d'acceptation de la motion, serait éventuellement la pétition, à confirmer.

APE Lully : pour certains parents tout l'aspect technique et les enjeux sont méconnus et ne signeraient peut être pas une pétition.

GAPP : la SPG est également contre la diminution du temps des directions.

GAPP : C'est aussi aux directeurs de mieux montrer, aux parents un peu moins au fait des détails de leur travail, le rôle qu'ils jouent dans un établissement, être plus visible au quotidien.

APE Lully : pourquoi les postes de direction des cycles d'orientation et du post obligatoire ne sont pas remis en question ?

GAPP : Le discours des dépositaires de la motion est que tout fonctionnait très bien avant l'introduction des postes de direction au primaire alors pourquoi changer ?

GAPP : A contrario, les parents étaient contents que le temps des inspecteurs soit révolu afin d'avoir des personnes de proximité à qui s'adresser. D'autre part, il ne faut pas oublier l'importance du rôle d'évaluation des directeurs.

APE St-Jean : la visibilité du travail des directeurs n'est pas assez grande.

APE Seujet Necker : lorsque que l'on change de direction comme dans notre établissement on voit vraiment la différence en bien.

APE Jacques-Dalphin : On arrive en fin d'une période de rodage. Certaines directions ont bataillé dur pour se faire accepter par les équipes enseignantes qui ne les voulaient pas. C'est le moment de renforcer cette fonction de direction.

GAPP : nous vous tiendrons informés de la suite.

Modifications des statuts du GAPP

GAPP : Les statuts du GAPP datent de quelques années et doivent subir des modifications. D'autre part, en raison du manque de relève au comité du GAPP, les personnes actuellement présentes vont continuer, ce qui entraîne également des changements dans les statuts. Afin de dynamiser le comité tout en préservant le savoir faire et la compétence de certains, le comité va s'ouvrir aux parents dont les enfants ont fini l'école primaire ou toute autre personne. La majorité des membres du comité devra rester des parents du primaire. Toute personne devra proposer sa candidature qui sera soumise au comité du GAPP.

Les nouveaux statuts seront envoyés avec la convocation à l'assemblée générale du GAPP qui aura lieu le 27 mars 2014.

Anne Thorel Ruegsegger : Le GAPP a reçu un courrier du GIAP qui informe les parents que pour la rentrée de septembre 2014, il n'y aura plus que deux journées d'inscriptions officielles : le samedi 17 mai de 8h00 à 12h00 et le mercredi 21 mai de 16h00 à 20h00. Les inscriptions la semaine de la rentrée ne seront plus possibles, sauf exception, attestation de l'employeur pour des horaires irréguliers, déménagement, instance de divorce ou séparation, nouveaux arrivés à Genève, recommandé par un service social ou un certificat médical attestant que vous ne pouviez pas être présent le jour des inscriptions. Les inscriptions sans justificatif seront tout de même enregistrées, mais la prise en charge de l'enfant sera reportée de deux mois.

APE Hermance : Est-il possible de s'inscrire par internet ?

GAPP : oui mais pas après les dates d'inscriptions.

GAPP : l'information contenant les dates d'inscriptions n'est pas accessible et n'est pas systématiquement transmise à tous les parents.

Pour les parents dont les enfants commencent l'école cette année, ils seront informés lors des inscriptions.

APE 31-Décembre : les parents dont les enfants sont déjà inscrits au parascolaire reçoivent les dates des inscriptions mais pas les autres.

GAPP : Il faudrait s'assurer que tous les parents reçoivent l'information via la fourre des élèves. Certains parents n'ayant pas de certitude concernant leur emploi du temps et celui de leur enfant, l'inscriront tous les jours au parascolaire pour finalement confirmer, à la rentrée, les jours définitifs. D'autant plus avec l'introduction du mercredi matin, le périscolaire va devoir réorganiser et changer les horaires des cours.

APE Satigny : un nouveau directeur a pris ses fonctions à Satigny. Il n'était pas directeur précédemment mais président de l'APE Thônex.

Pour le parascolaire, suite à des plaintes des parents d'enfants en 1P (concernant la prise en charge des petits enfants (repas, sieste, etc.)), le responsable du parascolaire a proposé une réunion, seulement 2 personnes étaient présentes. Les gens se plaignent dans le préau mais ne viennent pas en parler directement au parascolaire. Néanmoins, le point positif est que le responsable de secteur du parascolaire et le directeur de l'école iront à la séance d'informations destinée aux parents dont les enfants sont au jardin d'enfants pour répondre à leurs interrogations concernant leur enfant qui commencera l'école primaire.

GAPP : Nous constatons au niveau local, sur le terrain, la volonté d'adaptation du parascolaire, une écoute attentive de l'équipe parascolaire et des responsables de secteur mais que la direction met un sorte de frein à toute flexibilité.

GAPP : le GAPP travaille à une prise de position par rapport au GIAP afin de faire entendre la voix des parents et les besoins des familles et des enfants et obtenir un peu plus d'écoute.

APE 31-Décembre : que faire en cas de difficulté avec une personne de l'équipe parascolaire.

GAPP : il faut en discuter avec le responsable de secteur.

La séance est levée à 22h45.